

"Soleure restera Soleure..."

Autor(en): **Schneider, Fritz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **75 (1980)**

Heft 3-4-fr: **Conception suisse de tourisme**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

a dû être soutenu, et que d'autres à l'avenir ne pourront certainement pas être évités.

La persévérance avec laquelle les Soleurois, depuis ce malheureux temps de la «*Ratzenburg*», ont veillé sur leur site, et l'esprit progressiste avec lequel ils ont conçu leur tâche (je ne pense pas seulement ici aux demeures magnifiquement rénovées, mais tout autant à l'établissement de zones vertes, au développement des transports publics, à la création de zones piétonnes, bref à l'amélioration de la qualité de la vie et de l'habitat) sont exemplaires et

témoignent d'une conscience culturelle vivace. Si la Ligue suisse du patrimoine national récompense aujourd'hui cet effort par le *prix Henri-Louis Wakker*, le montant de ce prix doit être considéré comme un symbole, comme le signe extérieur de la profonde reconnaissance des ligueurs de toutes les parties du pays. Puisse ce jour, chers Soleurois, vous inciter à continuer de vouer tous les soins qu'elle mérite à votre ravissante cité. Afin qu'elle reste pour tous un lieu où il fait bon vivre, et reste pour vous un patrie!

M. Fritz Schneider, «Stadtammann»

«Soleure restera Soleure...»

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames les Présidentes de la Ligue suisse du patrimoine national et de sa section soleuroise, chers invités de toute la Suisse et de la Ville de Soleure qui vient d'être honorée.

Notre ville est une cité épiscopale, et abonde en églises, chapelles et couvents. En dépit de cette concentration de spiritualité, saint Pierre nous a malheureusement obligés à quitter notre bastion et sa sympathique ambiance pour nous réfugier dans cette cantine impersonnelle qui a été dressée pour les manifestations du mois de juin à Soleure. Il s'agit maintenant de recréer une ambiance par notre chaleur personnelle. Permettez-moi tout de même d'errer sur ce bastion par la pensée. C'est du haut de ce bastion que les premiers Soleurois se sont tournés vers Dieu lors de la création et de la construction du monde, puis, selon le bon usage soleurois, n'ont pas ménagé leurs critiques – mais une «critique constructive», comme toujours!

Beaucoup, beaucoup d'années

plus tard, les descendants ont très vivement critiqué ces premiers Soleurois d'avoir sacrifié à une croyance au progrès considérée aujourd'hui comme fausse la majeure partie des bastions qui entouraient la ville. Mais ce «péché» soleurois a eu une conséquence positive: il a suscité, en 1905, la fondation de la *Ligue suisse du patrimoine national*. D'où mon salut tout spécial à cette Ligue, que je félicite chaleureusement de son 75^e anniversaire – qu'elle célèbre avec une ardeur juvénile qu'on peut lui envier.

On peut non seulement critiquer, mais aussi féliciter, et l'on peut surtout formuler de vifs remerciements. Mon premier et profond merci va à la Ligue du patrimoine national et à sa présidente, *M^{me} Rose-Claire Schüle*, qui vient de me remettre le *prix Henri-Louis Wakker 1980* décerné à la Ville de Soleure. Grand merci également à l'ensemble de son comité central, à la présidente du «*Heimatschutz*» soleurois, *M^{me} Verena Altenbach*, au conservateur cantonal *Gottlieb Loertscher* (en active retraite), ainsi qu'à tous ceux qui, pour l'attribution du prix, ont mis dans la balance une bonne parole en faveur de notre ville.

Une politique culturelle progressiste

Nous sommes – comme je le pense à juste titre – très fiers de cette haute distinction. Comme l'ont montré les nombreux échos de la presse suisse, on sait dans tout le pays quelle est l'importance, immatérielle avant tout, de l'attribution du prix Wakker. Ce n'est pas seulement la fierté, toutefois, qui nous remplit le cœur, mais aussi une sincère satisfaction; car

A part le 75^e anniversaire, Soleure était aussi le rendez-vous de la Journée des membres de cette année: visites par groupes de la ville des ambassadeurs et des contrées avoisinantes (photo Schmidt).





Ce n'est pas sans raison que Soleure a reçu le prix Wakker, ainsi qu'en témoigne sa vieille ville. Ci-dessus: l'Amthausplatz avec la porte de Bienne et la Muttiturm. Ci-dessous: coup d'œil sur l'Aar, avec le Landhaus, l'église des Jésuites, le théâtre municipal, le palais Besenval et la cathédrale de Saint-Ours (photos Aymar).



Soleure s'est rachetée de ses erreurs

Ou comment on mérite le prix Wakker

Située très anciennement déjà à la frontière des cultures occidentales et orientales, Soleure a une histoire de plus de 3000 ans. Ses premiers habitants furent des Celtes, auxquels succédèrent les Romains, et au temps des grandes migrations, Burgondes et Alémanes s'y heurtèrent. Au XII^e siècle, les ducs de Zähringen modelèrent le visage de la vieille ville. Soleure a fait partie pendant plus de 600 ans du royaume de Bourgogne, et les ambassadeurs de France auprès des Confédérés y ont résidé de 1530 à 1792. Ces époques successives, avec leurs conceptions urbanistiques, avec leurs demeures seigneuriales et leurs résidences campagnardes, ont marqué le Vieux-Soleure jusqu'à notre époque.

*

Aujourd'hui, la ville des ambassadeurs compte 15800 habitants et est devenue un centre économique et culturel important. Dans le décor de l'Ancien Régime se développe une vie moderne: industrie de précision, services, arts et métiers, commerce et centres d'achat, mais

aussi administration cantonale, écoles, hôpitaux, transports publics. Soleure est aussi le siège de l'évêché de Bâle. L'impression d'une ville qui s'est développée naturellement, où se marient la tradition et le progrès, frappe le visiteur et remplit les autochtones de fierté. Car ils sont de plus en plus conscients de la valeur de leur patrimoine et lui font d'importants sacrifices.

*

Soleure consacre 14,8% du produit des impôts, soit 231 francs par habitant, à des buts culturels. Ces chiffres comprennent des investissements annuels de 1 à 1,5 million de francs pour la protection du site et l'entretien du patrimoine architectural. C'est une prestation exemplaire, et qui se situe bien au-dessus de la moyenne des communes suisses. Le résultat est là: de nombreux édifices ont été peu à peu rénovés et intégrés dans la vie de la cité, des places et des rues réaménagées, les espaces verts agrandis; on a créé des zones pour piétons, pris des mesures juridiques de pla-

nification, développé les transports en commun, encouragé et stimulé les propriétaires privés par des subventions; bref, on a mené une politique de protection des sites qui montre la voie à suivre, une politique respectueuse du patrimoine architectural et qui sert la qualité de la vie au véritable sens du terme.

*

Mais Soleure n'a pas l'intention de dormir sur ses lauriers après avoir reçu le prix Wakker. La qualité de l'habitat doit encore être améliorée – par exemple, par des mesures de planification du trafic, par le développement d'une utilisation diversifiée des immeubles de la vieille ville, par la création de places de jeu et de zones de délassement, ainsi que de centres d'animation aux abords du centre historique. Mais pour l'immédiat, il y aura d'abord la transformation du Musée des beaux-arts et la rénovation de l'ancien hôpital, où un centre de loisirs doit être aménagé.

Décidément, Soleure se rachète des erreurs d'urbanisme commises au début du siècle. Marco Badilatti

nous considérons aussi l'attribution de ce prix comme une reconnaissance de nos gros et persistants efforts pour conserver à notre cité, fût-ce au prix d'autres intérêts en soi pressants, sa bonne réputation de ville culturelle de haut rang, voire pour l'améliorer. Pour étayer cette affirmation, je vous signale que par la moyenne de ses dépenses culturelles par tête d'habitant, la petite ville de Soleure, avec ses 16000 âmes, arrive loin en tête de toutes les communes et villes suisses.

De plus, ce prix nous arrive à un moment psychologiquement et politiquement très important: comme une incitation et un encouragement à ne pas relâcher

nos efforts. La louange et la reconnaissance sont depuis toujours les meilleurs «moyens» de susciter d'autres bonnes actions. Dans la «laudatio» que le comité central a formulée, le prix est décerné à la Ville de Soleure, bien que celle-ci n'existe plus comme entité politique et juridique communale. Et pourtant cette dénomination, qui englobe tout ce qui compose la communauté urbaine, est tout à fait juste! Une «protection des sites complète et adaptée à son temps» n'est concevable que dans la bonne et étroite entente de tous! Cela concerne donc la commune d'habitants aussi bien que la commune bourgeoise, et cela concerne aus-

si les paroisses, comme les propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds, sans parler des citoyens et contribuables ouverts à ces questions. Tout cela compose la Ville de Soleure.

Dès lors ma profonde gratitude va aussi à toutes ces institutions, à tous nos concitoyens et concitoyennes, qui ont essentiellement contribué à ce qu'aujourd'hui, le prix Wakker nous soit décerné. Tous peuvent revendiquer – symboliquement – cette distinction pour eux-mêmes.

Noblesse oblige

Si réjouissants que soient pour nous ce prix et cette «laudatio»,

nous n'en sommes pas moins conscients des *devoirs* qui leur sont liés. Nous ne nous bornons donc pas à accepter ce prix avec plaisir, mais nous prenons très au sérieux ce en quoi il nous crée des obligations:

- assainissement de la vieille ville et aménagement d'un centre fait pour bien vivre en communauté;
- restauration de précieux édifices en dehors de la zone historique;
- politique de subventionnement pour soutenir et encourager l'initiative privée;
- protection, extension et création de zones vertes.

Voilà les objectifs auxquels nous

devons maintenant tendre de toutes nos forces. Comme l'expérience nous l'a déjà enseigné, il y aura ici et là des *divergences d'opinions*. Les intérêts de la protection des sites, des pouvoirs publics et des propriétaires privés ne peuvent souvent être conciliés que par de longs pourparlers et des concessions réciproques, de telle sorte que pour finir un résultat admissible soit obtenu.

Mais il est une chose que je puis vous promettre très nettement: Soleure – la petite ville aux grandes traditions, cette ville riche d'une exceptionnelle substance culturelle, architecturale et humaine – restera Soleure. Des *«péchés»* comme celui de la démolition

des bastions, à vues humaines, ne seront plus commis, quand bien même les actes humains sont toujours entachés d'erreurs humaines. (Et un Gottfried Keller des temps modernes n'aura plus l'occasion d'écrire un poème sur «la ville des rats qui veut devenir une grande ville»!). Nous veillerons sur notre vieille ville comme les Anglais sur les joyaux de la couronne. Et nous ferons de notre couronne, de notre ville de Soleure, quelque chose d'encore plus beau si c'est possible. Bref, Soleure doit rester et restera Soleure, et montrera par là qu'elle est digne de l'attribution du prix Henri-Louis Wakker.

Allocution du conseiller fédéral Hans Hürlimann

Protection des sites: aujourd'hui une vaste tâche

Fidélité au passé, courage d'innover, responsabilité commune: tels furent les trois thèmes de l'allocution du conseiller fédéral H. Hürlimann, chef du Département de l'intérieur, après qu'il eut exprimé les félicitations du gouvernement à la Ligue suisse du patrimoine national et à la Ville de Soleure couronnée du prix Wakker 1980. Il s'attacha à définir les conditions de la sauvegarde de notre patrimoine culturel et de l'aménagement de notre cadre de vie, et souligna l'importance du rôle qui, à cet égard, incombe à l'association de droit privé qu'est la LSP. Il s'exprima en ces termes:

Fidélité au passé

«La Ligue suisse du patrimoine national a choisi, pour la manifestation de ce jour, la ville qui, il y a 75 ans, a donné le branle au mouvement de protection des sites. La démolition partielle de

l'ancienne enceinte de Soleure n'a pas seulement montré aux citoyens de cette cité, mais à la population de tout le pays, quels irréparables dégâts menacent notre communauté lorsque nous sacrifions à une aveugle croyance au progrès notre patrimoine architectural et culturel. La protestation et le soulèvement des citoyens ont alors contribué à ce que partout en Suisse la résistance s'organise contre d'autres destructions de prestigieux témoins du passé. Mais ils ont aussi suscité, dans de larges milieux, une prise de conscience de l'importance de notre *cadre de vie*, tel qu'il s'est constitué au cours des siècles. Nous naissons tous dans un certain environnement qui nous marque. Mais nous le marquons sans cesse, à notre tour, par des interventions qui le modifient. C'est dire que nos villes et nos villages ne sont pas le résultat d'un hasard, mais de rela-

tions suivies entre l'homme et son environnement. Ce qui en résulte reflète une certaine *conception de l'homme*. Les expériences et les actes des générations précédentes nous sont bien visibles. Mais un environnement n'a valeur de patrie que s'il donne un sentiment de sécurité et favorise les relations humaines.

Nous ne devons, en outre, jamais perdre de vue que nos villes et villages n'offrent un cadre de vie acceptable que s'il assure aux gens des possibilités de travail et de gain et peut satisfaire leur besoin de tranquillité, de repos et de vie sociale. Aussi la protection des sites est-elle aujourd'hui une *très vaste tâche*, qui doit tenir compte de multiples exigences. Son champ d'action est tiraillé de forces contraires, et il est souvent extraordinairement difficile (le maire de Soleure l'a relevé tout à l'heure), de concilier tous les intérêts. Des conflits sont souvent